



Junex annonce l'approbation de l'arrangement par ses actionnaires

QUÉBEC, 02 août 2018 -- Junex inc. (« Junex ») (TSX CROISSANCE:JNX) est heureuse d'annoncer que ses actionnaires ont voté afin d'approuver le regroupement d'entreprises proposé avec Cuda Energy Inc. (« Cuda ») au moyen d'un plan d'arrangement (l'« Arrangement ») à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Junex (l'« Assemblée ») tenue plus tôt aujourd'hui. Les droits de votes rattachés à un total de 51 829 100 actions, représentant 58,5 % des actions en circulation de Junex, ont été exercés à l'Assemblée. Des votes exercés, 51 258 569 (représentant 98,9 % du nombre total d'actions pour lesquelles le droit de vote a été exercé) l'ont été en faveur de l'Arrangement.

Junex fera une demande à la Cour supérieure du Québec pour une ordonnance finale approuvant l'Arrangement le 9 août 2018. Junex et Cuda prévoient réaliser l'Arrangement le ou vers le 10 août 2018. La société issue du regroupement opérera sous le nom de « Cuda Oil and Gas Inc. » et ses actions se négocieront à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « CUDA ».

Pour plus d'information relativement à l'Arrangement, veuillez consulter le communiqué de presse de Junex du 11 juin 2018.

À propos de Junex inc.

Junex est une PME québécoise dont l'objectif est de jouer un rôle de catalyseur dans la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières du Québec tout en s'assurant que le développement de celles-ci devienne pour les Québécois un important vecteur de création de richesse collective. Junex mène des opérations responsables dans le plus strict respect des normes, des lois et des règlements qui encadrent les activités pétrolières et gazières. Ce faisant, elle prend au quotidien toutes les mesures pour réduire au minimum l'impact environnemental de chacune de ses activités.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Jean - Yves Lavoie
Président et chef de la direction
Junex Inc.
418 654-9661

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés autres que les énoncés de faits passés qui se trouvent dans le présent communiqué de presse sont des énoncés prospectifs qui comportent certains risques et incertitudes et sont fondés sur des prévisions de résultats opérationnels ou financiers futurs, des estimations de montants ne pouvant être établis à l'heure actuelle et les hypothèses de la direction. Plus particulièrement, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse comprennent des hypothèses et des anticipations relativement à l'Arrangement et sa réalisation. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats prévus par ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas comprennent des litiges et des facteurs réglementaires rendant Junex incapable de réaliser l'Arrangement ou de le réaliser en temps opportun. Bien que Junex ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats effectivement obtenus diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus, d'autres facteurs pourraient aussi intervenir en ce sens. Toutefois, il ne peut y avoir aucune assurance que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux que ces énoncés prévoient. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.